**Judo Club Louvigné - Saint-Georges**

**Fiche d’inscription** - saison 2024 - 2025

Complexe sportif Yves Durieu

35420 Louvigné-du-Désert

Complexe sportif Albert Bouvet

35420 Saint-Georges de Reintembault
judoclublouvignesaintgeorges@gmail.com

PHOTO

 ⃣ Nouvelle inscription

 ⃣ Réinscription  →  grade : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_⃣ Judo Compétition (+20€) Judo Loisir Taïso

**Nom :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*photo*

**Prénom :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Sexe :   ⃞ Masculin   ⃞ Féminin                   Date de naissance:** \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_

Responsable : Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_     Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Contact - **Téléphone :** \_ \_  \_ \_  \_ \_  \_ \_  \_ \_

Contact- **Mail :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |
| --- |
| Partie réservée au professeur : * Licence :      ⃞A.J.F        ⃞ J.C.L.S.G.
* Catégorie :   ⃞Babydo   ⃞ Pré-poussin(e)    ⃞ Poussin(e)   ⃞ Benjamin(e)

Catégorie :   ⃞ Minime     ⃞ Cadet(te)            ⃞ Junior           ⃞ Sénior         ⃞ Vétéran |

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ , responsable légal de l’enfant \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (si enfant mineur) :

* Adhère au J.C.L.S.G.
* Reconnais avoir pris connaissances des formalités d’inscription (voir au verso).
* Autorise mon enfant (ou moi-même pour les adhérents majeurs) à participer aux entraînements, stages et compétitions et à prendre les moyens de transports éventuellement mis en place par l’association en cas de déplacement.
* Autorise les professeurs et les dirigeants du club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d’urgence médicale.
* Autorise mon enfant mineur à venir et à repartir **seul**, sans l’accompagnant désigné responsable, de l’enceinte des dojos : **⃞ OUI     ⃞ NON**
* Autorise les prises de vue photographiques ou vidéos **collectives** et **individuelles** de mon enfant mineur (ou moi-même pour les adhérents majeurs) et leur diffusion sur les moyens de communication internes et externes du J.C.L.S.G. (réseaux sociaux, presse locale, plaquettes de promotion…)   **⃞ OUI     ⃞ NON**

**Fait à** : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ,**le** \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_

**Signature**, précédée de la mention “*Lu et Approuvé*” (de l’adhérent majeur, ou du représentant légal pour les enfants mineurs)

Le Judo Club Louvigné St Georges est affilié à la Fédération Française de Judo (FFJDA). Tous les adhérents de notre association sont donc licenciés à cette fédération. L’assurance fédérale couvre le licencié pour toutes les activités (entrainements et compétitions).

**Loi du 06.01.1978** modifiée « Informatique, fichiers et libertés ». Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA.

Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant.

Vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA. Ces informations sont destinées à la FFJDA et peuvent être communiquées à des tiers. La FFJDA s’engage à leur demander de respecter les droits applicables en matière de droit à la vie privée et de protection personnelle. Si vous vous opposez à ce que vos données à caractère personnel soient communiquées à des tiers à des fins de protection, notamment commerciale, veuillez cocher la case suivante □

**ASSURANCE** – L’établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier de l’assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès du Crédit Agricole Assurance par l’intermédiaire de SMACL Assurances. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l’assurance Accident Corporels, souscrite auprès de la Mutuelle des Sportifspar l’intermédiaire de SMACL Assurances. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l’ensemble de ces garanties telles qu’indiquées dans la notice d’information. Le montant de l’assurance Accident Corporels est de 2.52€ ttc. Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d’assurance, des possibilités d’extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu’il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs (bulletin de souscription disponible téléchargeable sur le site internet de la FFJDA, [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com) ) , ou de l’assureur de son choix.

Tout titulaire d’une licence fédérale s’engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com) ).

* Respect : en adhérant au J.C.L.S.G, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement de l’association et je m’engage à les respecter et/ou à les faire respecter par mon enfant. J’accepte en particulier qu’en cas de non-respect du règlement intérieur par mon enfant (ou moi-même pour les adhérents majeurs), le J.C.L.S.G. pourra suspendre à tout moment la participation de mon enfant (ou la mienne) aux activités de l’association.
* Formalités d’inscription : les deux premières séances, dites de “découvertes” sont gratuites et ouvertes à tous. Au-delà de ces deux séances d’essai, l’adhésion à l’association et à la FFJDA et l’inscription aux cours sportifs sont obligatoires et définitives et valables jusqu’à la fin de l’année sportive. Aucun cours ne pourra être suivi sans le retour des documents d’inscription et le règlement de la cotisation. En cas d’arrêt non décidé par l’association en cours d’année, il ne sera procédé à **aucun remboursement**.
* Modalités de paiement : Il est possible de régler :
* Par **chèque** à l’ordre de **Judo Club Louvigné Saint Georges** ou **J.C.L.S.G.**

Possibilité de régler en **trois fois**. *Les trois chèques doivent être remis à l’inscription, et seront encaissés en début de saison (septembre, octobre et novembre).*

Pour tout règlement par un comité d’entreprise ou autre, un chèque de caution du montant de la cotisation vous sera demandé en attente dudit règlement.

* Par **espèces** (En totalité dans une enveloppe fermée avec le nom de l’adhérent inscrit dessus)
* Par **coupon**(sport, MSA, CAF…)

|  |
| --- |
| * **Documents à fournir** :
* La fiche d’inscription complétée et signée
* Une photo d’identité récente (à coller sur la fiche d’inscription)
* Le paiement
* Le règlement du J.C.L.S.G. complété et signé
* Un certificat médical (ou le QS-SPORT complété si le certificat médical date de moins de trois ans)
* Une enveloppe timbrée à votre adresse
 |

**Judo Club Louvigné - Saint-Georges**

**Fiche d’inscription** - saison 20\_ \_ - 20\_ \_

Complexe sportif Yves Durieu

35420 Louvigné-du-Désert

Complexe sportif Albert Bouvet

35420 Saint-Georges de Reintembault

judoclublouvignesaintgeorges@gmail.com

**Règlement intérieur**

1. **Le respect**. Un langage et une attitude conformes aux règles élémentaires de politesse, de respect et de courtoisie vis-à-vis de toute personne et des professeurs sont attendus.

Le respect des horaires est également une forme de respect mutuel.

Le J.C.L.S.G. s'oppose activement à toute forme de violence quelle qu'elle soit. Aucune brimade du fait d'un ou de plusieurs adhérents à l'égard d'autre(s) adhérent(s) ne sera tolérée. Tout manquement sérieux ou grave au présent règlement pourra entraîner l'exclusion définitive du club.

1. **La sécurité**. Le club n'étant responsable du judoka que **pendant la durée du cours**, il appartient à chaque parent de vérifier que le professeur est bien présent avant de laisser son enfant.

En cas d'absence du professeur, le cours sera assuré par un adulte ceinture noire du club. Si pour une raison quelconque, le cours ne pouvait pas être assuré, une information sera affichée sur la porte du DOJO.

1. **L’hygiène**. Par mesure d'hygiène, chaque judoka veillera à avoir une **hygiène corporelle correcte**, **les mains et les pieds propres** ainsi que **les ongles courts**. Chaque judoka veillera à avoir une bouteille de gel désinfectant pour se désinfecter les mains et les pieds avant de monter sur le tatami.

Pour se déplacer dans la salle, chaque adhérent doit **être chaussé de zori** (claquettes), ceci pour éviter d'avoir sur le tatami des problèmes de champignons, mycoses et autres...

1. **La tenue**. Chaque adhérent doit venir vêtu d’un **judogi**. Pour les séances d’essai, il est possible de venir en jogging et T-shirt manches longues, une veste peut vous être prêtée par le club. Les judokas ne doivent pas être maquillés. Les bijoux (chaînes, bracelets, montres, bagues, etc…) – dangereux et sources de blessures, autant pour ceux qui les portent que pour leurs partenaires – sont **strictement interdits sur le tatami**.

|  |
| --- |
| EN RESPECTANT CES QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SAVOIR VIVRE, D’HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, CHAQUE PARTICIPANT S’ENGAGERA NATURELLEMENT DANS L'APPRENTISSAGE DU JUDO DANS LE RESPECT DE SES VALEURS ÉDUCATIVES.  |

Chaque adhérent viendra à la séance de judo avec des claquettes, un judogi, une bouteille d’eau et une bouteille de gel désinfectant. Il est possible de se changer dans les vestiaires.

**Fait à** : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ,**le** \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_

**Signature**, précédée de la mention “*Lu et Approuvé*”

Adhérent majeur ou représentant légal **ET**  enfant mineur